Le journal des Aturins

Aire ma ville !

www.aire-sur-adour.fr
N° 2 - Octobre 2026



FOCUS
Retour sur nos fêtes

Action
Dossier Canicule

Transports
T.Solid'Aire

Cadre de vie
Les Journées Européennes du Patrimoine

Aire sur l'Adour

100 ans

Deux belles histoires

Marie-Quitterie

Notre doyenne à 1 Siecle



À Aire sur l'Adour, on n'allait certainement pas laisser passer l'occasion de célébrer comme il se doit notre doyenne, Marie-Quitterie Dupau ! C'est à l'EHPAD d'Aire sur l'Adour que famille, amis et proches se sont réunis pour entourer Marie-Quitterie à l'occasion de son anniversaire. Une belle fête, pleine de sourires, de souvenirs… et beaucoup d'affection pour celle qui souffle aujourd'hui sa 100ème bougie. Aturine depuis toujours, elle a vécu toute sa vie ici, à Aire sur l'Adour.
Agricultrice, femme de caractère et de cœur, elle a vu la ville évoluer au fil des décennies et connaît certainement quelques histoires que les livres ne racontent pas ! Et aujourd'hui encore, Marie-Quitterie est loin d'être seule : sa famille est très présente, ses amies aussi, et est particulièrement chouchoutée.
Il faut dire qu'avec son sourire, son regard pétillant et son petit sens de l'humour, elle sait aussi très bien se faire aimer ! 100 ans d'une vie aturine, 100 ans de souvenirs et surtout très entourée et aimée.
Joyeux anniversaire Marie-Quitterie ! Et surtout… Restez comme vous êtes!

GES 100ans à vos côtés !



Gascogne Énergies Services a choisi le marché couvert d'Aire sur l'Adour afin de réunir tous ceux qui, au fil des années, ont contribué à écrire son histoire en 100 ans. Une soirée anniversaire à l'image de l'entreprise : locale, chaleureuse, et profondément ancrée dans son territoire. Car derrière les réseaux d'électricité et de gaz, il y a des femmes et des hommes que de nombreux Aturins connaissent. Avec 25 collaborateurs, GES a su préserver au fil des décennies une dimension humaine et familiale. L'énergie est avant tout un service de proximité, fondé sur l'écoute, la confiance et un lien quotidien avec les habitants. L'histoire débute en 1926 avec la création de la régie d'électricité, puis en 1957 avec celle du service gaz. Les technologies évoluent, les usages se transforment et les métiers se modernisent, mais l'esprit de proximité demeure intact. Aujourd'hui, GES se tourne vers l'avenir avec une ambition forte : développer la production locale d'énergie électrique afin de tendre, vers un bassin de vie capable de produire autant qu'il consomme. Ces 100 ans célébrés au cœur de la ville racontent une aventure collective : un siècle d'expertise, d'engagement au service du territoire et de ses habitants. Et l'année du centenaire n'est pas encore terminée : Gascogne Energies Services réserve une surprise en décembre avec la « Semaine de l'Énergie Aturine », un rendez-vous inédit, placé sous le signe de la proximité, du partage et de l'énergie.

Edito



Chères Aturines, Chers Aturins,

Voilà un peu plus de six mois que vous m'avez confié la fonction de Maire.
Le travail de transition est toujours en cours, il prendra nécessairement du temps. Ce temps servira tout d'abord à faire un point humain, financier et structurel, avant de se projeter sur l'avenir.
Pour autant, même si nous sommes encore dans la réorganisation, nous avons déjà lancé la phase d'étude et de préparation de nombreux projets.
Concernant le centre-ville, si la question de la circulation reste un sujet à surveiller, nous avons démarré les études pour la réfection des places du Général Lieux, du Parvis de la Cathédrale, de la Mairie, et du parc. Ce programme s'étalera sur plusieurs années.
Soulignons avec un élan d'optimisme que notre centre-ville s'étoffe avec l'ouverture de cinq nouveaux commerces dont nous nous réjouissons et auxquels nous souhaitons toute la réussite possible.

En début d'été, contraint par la délibération prise en conseil municipal avant mon élection, j'ai signé la vente de la clinique FSEF, plus connue sous le nom de clinique Jean Sarrailh. Un lieu évidemment lié à l'histoire de notre commune. Le prix de vente nous paraissait bien bas mais nous n'avons pas eu le choix. Dans un souci de bonne gestion, nous avons placé les 3 millions d'euros de cette opération afin d'en dégager des intérêts. N'oublions pas cependant que désormais, ce sont 322 000 € de loyers annuels que versait la Fondation des Étudiants de France qui ne rentreront plus dans les caisses de la ville.
Les autres chantiers sont en cours, certains verront le jour bientôt, d'autres seront plus longs à mettre à œuvre, mais soyez convaincus que je suis pleinement mobilisé.
Ces six premiers mois n'ont pas été de tout repos. L'épisode caniculaire sans précédent qui a frappé notre pays nous a obligé à nous adapter et à agir : pour les écoles d'abord, en proposant l'accueil des élèves au centre d'animation climatisé, puis auprès de toute la population qui a pu également bénéficier de ce lieu et enfin, auprès des personnes âgées vulnérables que nous avons appelées tous les jours pour prendre des nouvelles.
Côté agents, il a fallu adapter leurs horaires aux aléas climatiques. Merci à eux pour leur mobilisation.

Néanmoins, nous aurons vécu de bons moments comme la journée festive fin août qui fut une réussite. J'ai pris également plaisir à répondre à toutes les invitations des Maires voisins lors de leurs fêtes locales ou autres événements, conformément à mon engagement pris de représenter la ville d'Aire partout sur le territoire.

Enfin, nous avons fêté deux centenaires. Celui de Gascogne Énergies Services, anciennement Régies Municipales en constatant la chance que nous avions d'avoir une structure de proximité au service de la population, depuis cent ans.
Cent ans, c'est également l'âge qu'a fêté la doyenne de notre ville, Quitterie Dupau que j'ai eu l'honneur d'aller rencontrer pour l'occasion !
Deux autres centenaires devraient être honorées avant la fin de l'année.
Je constate alors, qu'on peut le dire : il fait bon vivre à Aire.

Avec fidélité, à vos côtés,

Jérémy Marti

Le Maire,

Sur nos **Réseaux**
Et sur le site de la ville
www.aire-sur-adour.fr

Sommaire

Coup de Coeur 1
100 ans 2 belles histoires

Ville en Action 3
Dossier canicule

Dossier Focus 7
Feria

Travaux & Cadre de vie 9
Journées Européennes du Patrimoine 2026

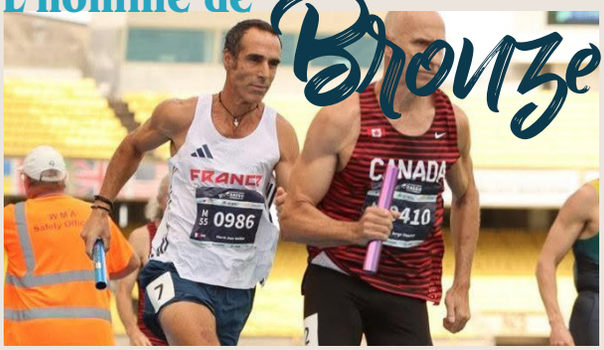
Histoires d'Aire 12
Pleycard de Raigecourt

état-civil & Tribunes Politiques 14
Etat Civil- Tribunes politiques

Magazine municipal trimestriel édité par la ville d'Aire sur l'Adour.
La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert". Ce journal est donc entièrement recyclable. **Tirage :** 4200 exemplaires. **Directeur de la publication :** Jérémy MARTI. **Rédaction et réalisation :** service communication communication@aire-sur-adour.fr **Impression:** Imprimerie Moderne & Castay. **Photos :** service communication **Dépot légal :** à parution. **N°ISSN :** 2610-2676.
Mairie d'Aire sur l'Adour :
place de l'Hôtel de Ville, 40800 Aire sur l'Adour
mairie@aire-sur-adour.fr - 05 58 71 47 00.

Sportivement Aturin

L'homme de Bronze



Après sa magnifique 5e place mondiale sur 400 m, Pierre-Jean Maillot poursuit sur sa lancée aux Championnats du Monde Masters de Daegu, en Corée du Sud !
Le coach du groupe Sprint de l'Avenir Aturin Athlétisme décroche cette fois une superbe médaille de bronze avec l'équipe de France sur le relais 4 × 400 m Masters 55. Parti en quatrième position pour son dernier relais, Pierre-Jean a sorti les jambes et le mental pour réaliser une belle remontée et aller chercher le podium derrière l'Australie et le Japon. Une nouvelle performance qui vient récompenser son travail, son investissement et sa passion pour l'athlétisme, qu'il transmet toute l'année aux jeunes du club et de la cité scolaire. Deux courses, deux performances au plus haut niveau et une médaille mondiale : Bravo Pierre-Jean, quelle aventure !

En Marche à Santocha

Direction Capbreton pour nos seniors, qui ont profité d'une belle sortie organisée par le service des Sports ! Au programme : une longue balade sur la plage de Santocha, pique-nique convivial et une bonne bouffée d'air marin ! Entre discussions et paysages de l'océan, chacun a pu profiter d'une jolie parenthèse iodée !



Envie de découvrir une nouvelle activité sportive ou culturelle ? La municipalité accompagne les Aturins avec **Adh Prem's**, un dispositif qui permet de bénéficier de 50 € maximum d'aide pour une première adhésion à un club ou une association sportive ou culturelle. Valable une seule fois par personne, cette aide concerne les frais de licence, de cours ou d'adhésion. Une belle occasion de franchir le pas, de découvrir une nouvelle passion et de profiter pleinement de la richesse de la vie associative aturine ! Le formulaire est disponible sur le site internet de la Ville ou à l'accueil de la mairie.
Alors, quelle sera votre première adhésion ?

www.aire-sur-adour.fr

Adh Prem's

À l'Abordage

Au mois de juillet, les activités ne s'arrêtent pas pour nos petits Aturins ! Le Service des Sports leur a concocté un programme riche et varié, entre sorties en catamaran, cirque, surf, accrobranche, parc aquatique et autres activités sportives. Et parce que l'été 2026 nous a réservé quelques journées particulièrement chaudes, les équipes ont su adapter le programme aux conditions météo, en privilégiant notamment les activités aquatiques et les moments de fraîcheur. De quoi profiter pleinement des vacances, bouger, s'amuser et surtout partager de beaux moments et souvenirs entre copains. Chaque activité est ainsi pensée pour permettre aux enfants de profiter de leur été tout en respectant leur rythme et les conditions du moment. Une belle façon de conjuguer sport, découverte et plaisir pendant les vacances !
Service des Sports : 05 58 71 47 13



Associations Forum Carton Plein



Samedi 5 septembre, le Parc Municipal a pris des airs de grande fête associative ! Pour cette édition, la plage horaire était élargie afin de permettre aux Aturins de prendre davantage le temps de découvrir la richesse du tissu associatif local.
Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y avait du monde !
58 associations étaient présentes tout au long de la journée pour faire découvrir leurs activités, échanger avec les visiteurs et proposer des démonstrations.
Sport, culture, loisirs, solidarité, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges !
Une journée bien remplie, où l'on est venu découvrir ou retrouver une association, s'inscrire pour l'année ou simplement profiter de l'ambiance ! Une jolie manière de démarrer cette nouvelle saison associative et de rappeler combien les associations font vivre notre ville au quotidien.
Pour retrouver l'ensemble des associations et leurs coordonnées, le Guide des associations est disponible sur le site internet de la Ville ou en version papier à l'accueil de la mairie.

Vigilance Canicule

De la chaleur installée depuis le mois de juin jusqu'au passage en vigilance canicule rouge, les températures ont progressivement imposé une vigilance accrue.
Lorsque l'alerte maximale a été déclenchée, il a fallu agir vite. Très vite.

En quelques heures, les services de la Ville se sont organisés pour apporter une réponse concrète aux personnes les plus vulnérables. Et chacun a répondu présent. Pendant toute la période de vigilance, **le Centre d'Animation a ouvert ses portes de 8h30 à 20h**, offrant à chacun un espace frais et climatisé pour venir se protéger de la chaleur. Les après-midis, les enfants scolarisés y ont également été accueillis. Sur le terrain, les services des sports, les ASVP, les agents du Centre d'Animation et les élus se sont relayés pour accueillir les Aturins.
Au CCAS, la mobilisation s'est poursuivie sans interruption. Les appels aux personnes vulnérables ont été effectués 7j/7, en coordination étroite avec la Police Municipale.
Lorsque cela était nécessaire, les agents se déplaçaient directement au domicile des personnes afin de s'assurer que tout allait bien. Parce que lutter contre la chaleur, c'est aussi ne pas rester seul, des jeux de société prêtés par l'**association Case Départ** ont permis d'apporter un peu de convivialité pendant ces journées particulièrement chaudes.
Derrière cette organisation, ce sont des visages et une équipe qui s'est relayée au fil des jours : Carla, Maïlys, Géraldine, Madison et Fabienne ont assuré les appels auprès des habitants tout au long de cette période. Et cette mobilisation rapide n'aurait pas été possible sans la coordination de tous: Agents municipaux, CCAS, Police municipale, élus, associations et bénévoles. Une période exceptionnelle qui aura surtout montré une chose: **la solidarité n'est pas q'un un mot.** Elle se vit, avec du temps donné, des portes ouvertes, des appels passés, des visites rendues et une attention portée à chacun.



Cet été, alors que plusieurs incendies de forêts ont touché les Landes et la Gironde, certains de nos sapeurs-pompiers ont été mobilisés pour partir en renfort sur les secteurs concernés.
Pendant ce temps, d'autres sont restés à Aire sur l'Adour pour assurer les interventions quotidiennes et veiller sur la population. Une présence indispensable, souvent discrète, mais essentielle au bon fonctionnement des secours.
Qu'ils soient partis prêter main-forte sur les feux ou restés à la caserne pour assurer leur mission au quotidien, tous ont répondu présent.
La Ville adresse un grand merci à l'ensemble des sapeurs-pompiers d'Aire sur l'Adour pour leur courage, leur disponibilité et leur engagement au service de tous.

Police Municipale

Une journée de vigilance canicule, à leurs côtés !



2 ASVP, 4 policiers municipaux.
Leur journée ne ressemble pas tout à fait aux autres. Dès le début, les équipes prennent connaissance des informations transmises dans le cadre des Opérations Tranquillité Vacances (OTV) et échangent avec le CCAS afin d'identifier les situations qui nécessitent une attention particulière.

Puis vient le terrain. Une adresse, quelques mots échangés et surtout, cette question toute simple :
« **Est-ce que tout va bien ?** »
Auprès des personnes identifiées comme vulnérables, les agents viennent s'assurer que chacun supporte au mieux les fortes chaleurs : vérifier que la personne va bien, qu'elle dispose de quoi se rafraîchir, rappeler les bons réflexes mais aussi, parfois, simplement prendre quelques minutes pour discuter. Car en période de canicule, la vigilance ne se résume pas à surveiller.
Elle consiste aussi à être là. Un sourire, une conversation, une présence rassurante. Pour certaines personnes, cette visite est aussi l'occasion de rompre un peu l'isolement et de savoir que quelqu'un veille sur elles. Tout au long de la journée, les policiers municipaux et les ASVP poursuivent leurs missions habituelles, avec une vigilance accrue liée aux températures.
Mais derrière chaque intervention, chaque déplacement, on retrouve la même volonté : rester au plus près des habitants. Cette proximité, c'est aussi cela, le quotidien de la Police Municipale. **Police Municipale : 05 58 71 47 04**

Le CCAS et vous!

Vous êtes concerné(e), ou vous pensez à un proche qui pourrait l'être ? N'attendez pas les fortes chaleurs pour vous inscrire au registre des personnes vulnérables !

Inscriptions:
ccas@aire-sur-adour.fr
05 58 71 47 00
Ouvert le Mardi matin de 8h30 à 12h
Place de l'Hôtel de Ville
Au rez-de-chaussée

Info !

Face aux incendies qui ont touché notre région cet été, la commune a souhaité apporter son soutien aux communes landaises sinistrées. Une participation financière de 2 000 € a ainsi été versée à l'Association des Maires des Landes (AML) afin de contribuer à l'élan de solidarité engagé auprès des territoires et des populations touchés par les feux de forêt.

14 Juillet



Le 14 juillet, la commune a célébré la Fête nationale lors d'une cérémonie au Monument aux Morts, en présence de Jérémy Marti, Maire d'Aire sur l'Adour, des élus municipaux, des représentants des sapeurs-pompiers, gendarmerie et armée de l'air, des associations patriotiques et des enfants du CMEJ. Un rendez-vous solennel et chaleureux, placé sous le signe de la transmission et du rassemblement.

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) ont notamment pris part à cette cérémonie, rappelant combien le devoir de mémoire se construit aussi auprès des nouvelles générations.

Le 14 Juillet n'est pas une date comme les autres. Elle fait référence à la prise de la Bastille du 14 juillet 1789, événement devenu l'un des symboles de la Révolution française, mais également à la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, qui célébrait alors l'unité de la Nation.

Depuis 1880, le 14 Juillet est officiellement la Fête Nationale française. Cette histoire nationale prend aussi une dimension locale, lorsque les habitants se retrouvent autour du Monument aux Morts pour honorer celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France, et rappeler, année après année, l'importance de la paix et de la fraternité.

Une visite Épiscopale



Quand Monseigneur retrouve l'ancien évêché

Aire sur l'Adour a récemment eu le plaisir d'accueillir Monseigneur Marc Souchu, venu à la rencontre du nouveau Maire, Jérémy Marti.

Une visite forcément symbolique dans un lieu qui porte encore les traces de son histoire. Avant de devenir l'Hôtel de Ville, le bâtiment fut en effet un évêché durant plusieurs siècles. **Et clin d'œil à cette histoire :** le bureau du Maire occupe aujourd'hui l'ancienne chambre de l'évêque !

Cette rencontre a ainsi été l'occasion d'échanger, mais aussi d'entretenir ce patrimoine exceptionnel qui rappelle combien l'histoire d'Aire sur l'Adour est intimement liée à ses lieux et à ceux qui les ont fait vivre au fil des siècles.

Une belle façon de faire dialoguer le patrimoine d'hier avec la ville d'aujourd'hui.

Legs Madaule

Grâce au legs de Madame Madaule, effectué en 1997 au CCAS, les étudiants domiciliés à Aire sur l'Adour peuvent bénéficier d'une aide financière afin de les accompagner dans la poursuite de leurs études.

Qui peut en bénéficier ? Les étudiants domiciliés à Aire sur l'Adour peuvent déposer une demande auprès du CCAS.

Comment faire ? La demande doit être accompagnée d'une lettre de motivation, ainsi que des justificatifs demandés, notamment : un certificat de scolarité 2026-2027, une copie d'une pièce d'identité, un RIB, un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Date limite de dépôt des demandes : 20 novembre 2026

Grâce à la générosité de Madame Madaule, cette aide constitue un soutien précieux pour nos jeunes dans la poursuite de leurs études.

ccas@aire-sur-adour.fr

Info!

La vente de "Jean Sarrailh" a permis à la Commune de dégager une recette de 3 millions d'euros. Ces fonds n'étant pas nécessaires à court terme pour le budget, le choix a été fait de les placer pendant 12 mois sur un compte à terme au taux de 2,81 % l'an. Ils pourront ainsi être mobilisés au bon moment, en fonction des futurs projets et des priorités de la Commune. C'est une démarche de gestion responsable : cette recette exceptionnelle sera destinée au financement des projets qui construiront l'avenir de notre ville et le produit financier généré sera affecté aux dépenses de fonctionnement.

Réunion publique

Jeudi 10 septembre, le Centre d'Animation a accueilli un public nombreux venu assister à la première réunion publique du mandat.

L'occasion pour le Maire, Jérémy Marti, et les élus de présenter le bilan des premiers mois de mandat, mais aussi les projets à venir pour la ville.

La participation des Aturins a été particulièrement appréciée et témoigne de l'intérêt porté à la vie de la Commune. Une démarche de transparence qui a vocation à se poursuivre : d'autres réunions publiques seront organisées à l'avenir, pour continuer à échanger et surtout, ne jamais couper le lien avec les Aturins.



Nouveaux Arrivants



Vendredi 18 septembre, une trentaine de nouveaux habitants ont été accueillis à l'Hôtel de Ville à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des nouveaux arrivants.
Reçus par Monsieur le Maire Jérémy Marti, ses adjoints et les chefs de service, ils ont pu découvrir un peu mieux leur nouvelle commune : son histoire, son patrimoine, ses services, mais aussi les projets en cours et à venir. Un moment volontairement simple, qui a surtout permis à chacun d'échanger directement avec le Maire et les élus, de poser ses questions et de faire connaissance. La rencontre s'est naturellement poursuivie autour du verre de l'amitié. Belle manière de souhaiter à tous la bienvenue et surtout une bonne installation à Aire sur l'Adour !

Transports

T.Solid'Aire

Née au début de l'année 2026 de la réflexion d'une quinzaine de citoyens, T.Solid'Aire devient la 13e association de transport solidaire des Landes. Son principe ? Des chauffeurs bénévoles accompagnent ponctuellement les personnes qui ne peuvent pas ou plus utiliser leur véhicule : courses, rendez-vous médicaux, démarches administratives ou visites à un proche. Le dispositif s'adresse aux habitants des 22 Communes de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour. Le temps du chauffeur est bénévole ; seule une participation aux frais kilométriques est demandée au bénéficiaire.
Chacun s'engage selon ses disponibilités, sans obligation de répondre à toutes les demandes.
L'association assure ensuite la coordination entre chauffeurs et bénéficiaires.
Une initiative locale fondée sur l'entraide et la proximité, avec une idée toute simple : chauffeur aujourd'hui, bénéficiaire peut-être demain. **tsolidaire3240@gmail.com**

Accompagner la naissance de T.Solid'Aire a été pour moi une belle satisfaction d'élu : voir des bénévoles se mobiliser pour répondre à un besoin essentiel, celui de pouvoir se déplacer quand on est isolé ou sans moyen de transport, donne tout son sens à notre engagement local. Ce projet est la preuve que la solidarité de proximité n'est pas un mot creux, mais une réalité que l'on peut construire ensemble, étape par étape. Je suis fier d'avoir pu soutenir cette belle initiative et j'ai hâte de la voir prendre son envol au service de tous.



Johann FRANCKE
Adjoint Solidarités

Salle Galaxie



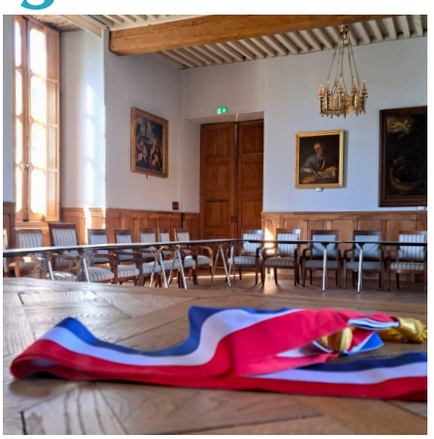
L'ancien cinéma et sa nouvelle vie

L'ancien cinéma Galaxie ouvre une nouvelle page de son histoire ! Cette salle est désormais disponible à la location, pour accueillir vos événements, réunions, spectacles ou tout simplement vos moments privés.
Avec sa scène, son grand écran et ses fauteuils confortables, la salle offre un cadre à la fois chaleureux et original.
Que vous soyez une association, un particulier ou un organisme, cette salle communale peut accueillir vos projets dans un cadre atypique et convivial.

Location : 16 avenue des Pyrénées
Tarifs : 100 € + 120 € de caution
secretariat-reservation@aire-sur-adour.fr

CMEJ Des jeunes voix et de grandes idées !

La parole est aux jeunes !
Les élèves d'Aire sur l'Adour seront appelés aux urnes pour élire les 29 nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), pour un mandat de deux ans. Sont concernés les élèves de CM1, CM2, 6e et 5e scolarisés à Aire sur l'Adour. Qu'ils habitent ou non la commune, tous pourront être électeurs mais aussi candidats. Les animateurs de l'Association Animation Jeunesse Intergénération (AJI) iront à leur rencontre du 12 au 16 octobre pour présenter la mission du CMEJ et le déroulement de l'élection. Les candidatures seront à déposer jusqu'au 6 novembre, avant le lancement de la campagne électorale du 19 au 27 novembre. **Rendez-vous le 4 décembre 2026 !** Le scrutin se déroulera directement dans les différents établissements scolaires. Les résultats seront proclamés le soir même, à 18 h à l'Hôtel de Ville. Une belle façon de découvrir la citoyenneté, porter ses idées dès le plus jeune âge et prendre part à la vie de sa commune !



Commerces

Ces dernières semaines, cinq nouveaux commerces ont ouvert ou changé de main au cœur de notre ville ! Cinq univers, cinq belles raisons de pousser les portes de nos commerces et de faire vivre le centre-ville. **Le Petit Marché**, rue Gambetta, fait la part belle aux fruits et légumes, viandes, conserves et produits locaux. **Une nouvelle friperie**, rue Carnot, invite à chiner, dénicher la pièce originale et donner une seconde vie aux vêtements sans se ruiner et avec, qui sait, un joli coup de cœur à la clé ! **L'air du temps**, une boutique de vêtements spécialisée hommes dans la rue Gambetta, vient également enrichir l'offre commerciale. Messieurs, vous n'êtes pas oubliés ! **Un caviste**, rue Carnot, pour découvrir des spiritueux, profiter de conseils et partager le plaisir des bonnes bouteilles. Enfin, **La Terrasse** entame un nouveau chapitre ! Le restaurant a été repris, poursuivant ainsi son histoire au cœur de la vie aturine.



Féria écourtée, mais bien fêtée !

Du 18 au 21 juin, Aire sur l'Adour devait vivre au rythme de ses traditionnelles fêtes. Mais cette édition 2026 aura été particulière : face à l'épisode exceptionnel de canicule et au passage des Landes en vigilance rouge, les mesures prises par arrêté préfectoral ont conduit à l'annulation des festivités prévues le dimanche 21 juin à partir de midi, mais aussi à l'arrêt du Corso Fleuri le samedi soir, dû à l'orage. Alors, avant de retrouver quelques semaines plus tard une partie de la fête avec les « Re-Fêtes ! », petit retour en images sur ces deux journées où Aire a pleinement profité de sa Féria.

Un début en chansons

Les férias s'invitent à l'EHPAD

À l'EHPAD d'Aire sur l'Adour, on a sorti les foulards ! Ambiance festive et sourires au rendez-vous : les résidents ont, eux aussi, sorti leurs couleurs pour vivre leur propre feria. Pour l'occasion, les papilles ont voyagé jusqu'en Espagne avec un menu aux petits accents ibériques : gaspacho et paëlla, tout était réuni pour mettre un peu de soleil dans les assiettes.

Pour accompagner le repas, le groupe vocal Iturri Lagunak a offert un magnifique concert. Un joli moment de partage au cours duquel Monsieur le Maire, Jérémy Marti, est venu rendre visite aux résidents.

Une chose saute aux yeux lorsque l'on pousse les portes de l'EHPAD : les résidents y sont entourés et accompagnés avec beaucoup de bienveillance.

Nos séniors savent encore mettre de l'ambiance !





Remise des Clefs



Concours de Cocardes



Fête Foraine Remplie



Repas dans les Arenes



Écoutez les Bandas



Et nos Pitchouns

Des Peñas survoltées !





Impossible d'imaginer les fêtes sans elles ! Tout au long des festivités, les Peñas ont joué un rôle majeur dans l'ambiance en entraînant les festayres dans leur sillage. Repas, animations, jeux et rendez-vous déjantés comme la Rive Lillet©, avec son ventriglisse, ont rythmé ces deux jours !

De rue en rue, entre musique, gourmandises et bonne humeur, tout était réuni pour faire vivre pleinement l'esprit de nos fêtes ! Des traditions bien ancrées, une culture de la fête qui se transmet de génération en génération et qui fait, chaque année, la force des férias d'Aire sur l'Adour.

Info ! Et le feu d'artifice dans tout ça ?

Après l'annulation du feu d'artifice pendant les fêtes, puis de celui du 14 Juillet à l'occasion de la Guinguette des pompiers, la ville ne voulait pas renoncer à ce rendez-vous traditionnel tant apprécié. Il aura fallu de nombreux échanges et quelques ajustements pour envisager une nouvelle occasion de faire briller le ciel aturin. Nous ne pouvons pas encore vous en dévoiler davantage... **mais quelque chose se prépare**. Dans les prochaines semaines, gardez un œil sur les actualités de la ville et peut-être aussi... sur le ciel !

Journée Taurine



Une journée sous le signe des Arènes

Après l'interruption des fêtes patronales en raison de la canicule en juin dernier, une journée taurine a été organisée le 4 juillet pour permettre la tenue de la corrida initialement prévue pendant la Féria. Une journée qui a finalement retrouvé tout l'esprit des fêtes ! Dès le midi, les restaurateurs ont joué le jeu, proposant repas, musique et animations pour faire vivre le centre-ville et les allées de l'Adour dans une ambiance festive. Aturins et visiteurs ont ainsi pu se retrouver, partager un bon moment et prolonger un peu la fête avant de prendre, à 19h, le chemin des Arènes pour la corrida, pour faire vivre les traditions et retrouver, le temps d'une journée, l'ambiance rouge et blanche.

Re Fêtes! On recommence!

Certains rendez-vous n'avaient pas pu avoir lieu... Alors, la municipalité et le Comité des Fêtes ont imaginé une nouvelle journée festive pour prolonger l'esprit des férias. C'est ainsi que sont nées les « **Re-Fêtes !** », organisées le samedi 29 août.
Tout au long de la journée, la ville a accueilli de nombreux visiteurs, les cafetiers et restaurateurs ont reçu les festayres tandis que nos Arènes retrouvaient l'ambiance des "Jeux dans les Arènes". Et pour terminer en beauté, le très attendu Corso fleuri et ses huit chars a enfin pu défiler sur les Allées de l'Adour.



Enfin, nous l'avons vu ! Le Corso Fleuri s'est tenu aux allées de l'Adour avec 8 chars plus travaillés les uns que les autres ! Bandas et associations étaient elles aussi de la partie pour mettre l'ambiance.
Un beau moment comme on les aime !



Les Arènes on pris des airs cocasses pour les Jeux dans les Arènes ! Rires, tumades et "petites tricheries" pour ce moment de détente. Entre la Classe des 20 et les 20 de Parentis, ce fût un "combat" drôle et bon enfant.
Vivement l'année prochaine!



Familles, amis ou visiteurs se sont retrouvés pour une journée simple et festive, entre traditions, retrouvailles et bonne humeur afin de prolonger les fêtes et qui sait, peut-être le début d'une nouvelle habitude aturine ?



Il n'était pas envisageable de priver les Aturins de ce moment convivial et d'empêcher toutes celles et ceux qui ont confectionné notre beau Corso Fleuri de défiler. Nous avons pu tout concilier pendant ces Re-fêtes qui furent un franc succès !

Jérémy MARTI
Maire d'Aire sur l'Adour

Les Hommes de l'ombre

Des mois de préparations, pour que chacun puisse simplement profiter des fêtes. Une quarantaine d'agents municipaux, toujours sur le qui-vive pour assurer toute la logistique, gendarmes et policiers municipaux mobilisés pour la sécurité et la proximité, sapeurs-pompiers, protection civile le tout orchestré par le Comité des Fêtes. Tous ont répondu présent, d'autant plus cette année avec des festivités particulièrement mouvementées et étalées dans le temps. **Installation, sécurité, prévention, interventions, démontage, nettoyage...** Sans leur engagement pour le service public, les fêtes ne pourraient tout simplement pas se dérouler dans les mêmes conditions. Alors, derrière les lumières, la musique et les sourires, il y a aussi toutes ces femmes et tous ces hommes. Et à eux aussi : **un immense merci !**



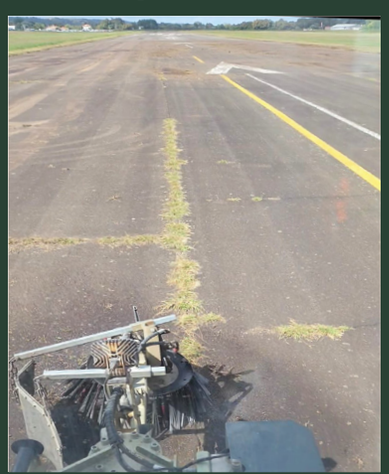
Notre menuisier



Après 24 années passées au service de la Ville et 59 ans sur la commune, notre menuisier Christophe s'apprête à prendre une retraite bien méritée.
Et forcément, son départ ne passe pas inaperçu… Christophe, c'est d'abord un VRAI ébéniste-menuisier, amoureux du bois et du travail bien fait. Parmi les nombreux projets qui ont marqué sa carrière, il en est un dont il parle avec une fierté particulière : la restauration des garde-corps en bois de l'église Sainte-Quitterie, réalisés avec une incroyable minutie pour retrouver leur forme et leur aspect d'origine, jusque dans les moindres détails. Mais Christophe, c'est aussi et surtout un sourire, de la bonne humeur et une vraie gentillesse. Toujours prêt à partager son savoir-faire ou à donner un coup de main. Après toutes ses années à façonner, réparer, restaurer et embellir notre patrimoine, il est temps pour lui de poser les outils. Il va nous manquer. Nous lui souhaitons une douce retraite, remplie de beaux projets, et, on l'espère, beaucoup de repos !

Opération Piste nette !

Il n'y a pas que nos rues et nos espaces verts qui demandent de l'entretien ! Les équipes municipales ont récemment pris la direction de l'Aérodrome d'Aire sur l'Adour pour procéder à un grand nettoyage de sa piste. Balayage, évacuation des végétaux et des différents résidus accumulés : plusieurs heures de travail et des moyens adap-



-tés ont été nécessaires pour remettre la piste au propre et garantir de bonnes conditions d'utilisation. L'aérodrome fait partie de ces équipements que l'on ne voit pas forcément au quotidien, mais qui participent pleinement à la richesse et à l'attractivité de notre territoire, il mérite lui aussi toute notre attention.



Aires de Jeux
Des équipements à préserver

Dans le cadre de l'entretien régulier de ses équipements, la Ville intervient actuellement sur plusieurs aires de jeux municipales afin de renouveler leurs sols amortissants. Avec le temps, certains revêtements étaient devenus inadaptés au regard des hauteurs de chute des équipements installés. Les anciens sols ont donc été retirés par les agents municipaux afin de préparer les espaces avant l'intervention d'une entreprise spécialisée, chargée
de réaliser de nouveaux revêtements amortissants adaptés aux différents jeux. Ces travaux permettront ainsi de renforcer la sécurité des enfants, tout en assurant la pérennité et la qualité des équipements mis à disposition des familles. Les aires de jeux sont avant tout des espaces conçus et aménagés pour les enfants.
La Ville constate malheureusement régulièrement des dégradations fortement liées à une utilisation inappropriée ou à des actes de vandalisme. Au-delà de rendre certains équipements temporairement inutilisables par nos enfants, ces dégradations représentent un coût important pour la collectivité et mobilisent inutilement les services municipaux. La préservation de ces espaces est l'affaire de tous. Respecter les jeux et leur usage, c'est permettre aux enfants d'en profiter durablement, dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Le saviez-vous?

La Ville a récemment fait l'acquisition d'un nouveau tracteur destiné aux services municipaux. Un investissement nécessaire pour accompagner les agents dans leurs missions quotidiennes. Lorsqu'une commune achète un bien, réalise des travaux ou fait appel à une entreprise pour un service, elle doit respecter des règles précises. C'est ce que l'on appelle la commande publique. Par exemple, lorsqu'un budget est prévu pour acheter un tracteur destiné aux services municipaux, la Ville doit rechercher une offre répondant à ses besoins et respecter les règles de mise en concurrence applicables pour choisir son prestataire.
Ces règles dépendent notamment du montant et de la nature de l'achat. Plus le montant est important, plus les obligations de publicité et de mise en concurrence sont encadrées. Selon les situations, plusieurs entreprises peuvent être sollicitées ou une procédure de publicité plus large peut être nécessaire.
L'objectif est simple : ces règles permettent aux entreprises d'accéder aux marchés publics dans des conditions équitables et transparentes. Elles garantissent également que les achats de la commune répondent à ses besoins au meilleur rapport entre qualité et coût, tout en assurant une utilisation rigoureuse de l'argent public.



L'urbanisme et vous

Pensez à anticiper vos travaux

Vous avez un projet de construction, de rénovation ou d'aménagement ?
Avant de vous lancer, certaines démarches administratives sont indispensables ! Permis de construire, déclaration préalable selon la nature de vos travaux, une autorisation d'urbanisme peut être nécessaire. Pour vous accompagner dans vos démarches et éviter les mauvaises surprises, le service Urbanisme de la Ville d'Aire sur l'Adour vous rappelle les documents à fournir et les étapes essentielles pour constituer votre dossier en toute sérénité.

urbanisme@aire-sur-adour.fr - 05 58 71 47 03



Miroir mon beau miroir !





Il dormait depuis des années dans les combles de l'Hôtel de Ville... Datant de 1850-1860, ce magnifique miroir d'époque a retrouvé tout son éclat grâce au savoir-faire de Claudia, peintre au sein des services techniques municipaux. Un travail de patience et de minutie. Pendant de nombreuses heures, Claudia s'est consacrée à restaurer cette pièce ancienne, lui redonnant peu à peu son cachet d'autrefois, tout en respectant son caractère historique. Ce miroir est un petit témoin du passé de notre Hôtel de Ville. Sa restauration illustre aussi les compétences et les savoir-faire parfois méconnus de nos agents municipaux, qui contribuent, chacun à leur manière, à la préservation de notre patrimoine. Une belle seconde vie pour ce trésor communal qui méritait bien de sortir de l'ombre et de retrouver sa place dans le bureau du maire.

Couper pour mieux Préserver



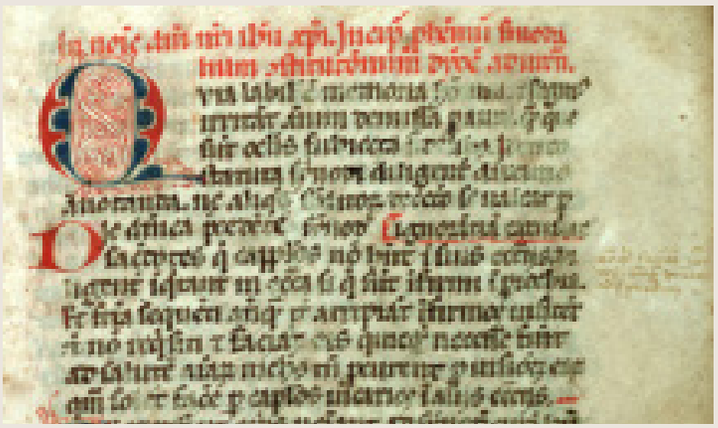
La sécurité des promeneurs, petits et grands, reste une des priorités au parc municipal. Dernièrement, les agents du service des Espaces verts, accompagnés d'une entreprise spécialisée, ont procédé à l'abattage de trois arbres : deux cèdres morts ainsi qu'un troisième arbre présentant un risque de chute à proximité de l'aire de jeux pour enfants.
Une intervention nécessaire, préconisée par l'Office National des Forêts (ONF) pour sécuriser les lieux et permettre à chacun de profiter sereinement de cet espace de verdure.
Ce chantier a mobilisé les équipes municipales du service des Espaces verts, aux côtés d'entreprises locales spécialisées. Un travail coordonné, alliant technicité, savoir-faire et connaissance du terrain, indispensable à l'entretien et à la préservation de notre patrimoine arboré.
Et parce qu'abattre ne signifie pas renoncer à la végétation, bien au contraire, la Ville poursuit son engagement en faveur du patrimoine arboré avec **la plantation prochaine de 29 nouveaux arbres**, répartis entre les Allées de l'Adour et le parc municipal.
De quoi renouveler progressivement notre patrimoine végétal, préserver la fraîcheur de nos espaces et faire grandir le cadre de vie des générations futures !

Les Saligues autrement



À la tombée du jour, les Saligues de Prentigarde ont dévoilé un tout autre visage. Accompagnés par les services Patrimoine et Espaces verts, de nombreux participants ont pris le temps de parcourir cet espace naturel remarquable en Juillet, entre histoire du site, observation de la faune et de la flore et découverte de son écosystème protégé. Au fil de la balade, les agents ont raconté les Saligues, leur évolution et toute la richesse de cette zone humide façonnée par l'Adour. Les cistudes, elles, ont préféré rester cachées! Mais la nature avait réservé un autre spectacle : un magnifique coucher de soleil, venu conclure cette promenade dans une ambiance particulièrement calme et chaleureuse. Une autre façon de découvrir ce patrimoine aturin, en prenant simplement le temps de regarder ce qui nous entoure. Si vous voulez participer aux sorties organisées par la Commune, envoyez un mail au service du Patrimoine.

patrimoine@aire-sur-adour.fr



Conference & confidences

Le public était au rendez-vous le 6 septembre, à la salle de l'Orangerie pour découvrir l'histoire fascinante du Liber Rubeus, le Livre rouge de l'évêché d'Aire, présenté par Jeanne-Marie Fritz et François Bordes. Ce précieux manuscrit médiéval, qui rassemble des textes liés à la vie et à l'organisation de l'ancien évêché, a connu un destin étonnant : disparu pendant près de deux siècles, il a été retrouvé par hasard en 2002 dans un vide-grenier. Aujourd'hui conservé aux Archives départementales des Landes, il constitue un témoignage exceptionnel de l'histoire d'Aire sur l'Adour. Une belle soirée de transmission autour d'un document exceptionnel, témoin de plusieurs siècles de l'histoire de notre territoire. Un exemplaire du travail de recherches a été officiellement remis au Maire et au Service du Patrimoine.

Info !

Accueillir un chat, ce n'est pas seulement lui ouvrir la porte de son foyer. Adopter un animal, c'est en devenir responsable, veiller à sa santé, à son bien-être, mais aussi aux conséquences de sa présence lorsqu'il vit ou se déplace librement à l'extérieur.
Parmi les premiers réflexes à avoir : faire identifier son chat. **L'identification est obligatoire** et permet notamment de retrouver plus facilement le propriétaire d'un animal perdu ou recueilli.
Parce que la responsabilité est aussi collective, la Ville d'Aire sur l'Adour a signé une convention avec l'association **Matous Landes**, qui intervient sur la commune pour la stérilisation des chats errants. Adopter est un engagement sur plusieurs années : identifier, protéger, soigner et éviter les reproductions non désirées font pleinement partie de cet engagement.

Matous Landes
3 Rue Ferdinand Bernède
40000 Mont-de-Marsan
matousagglo40@gmail.com
06 47 03 03 24

Les journées du Patrimoine





Cette année encore, ces deux jours ont montré combien l'histoire d'Aire sur l'Adour continue de susciter la curiosité. Tout au long du week-end des 19 et 20 septembre, 242 visiteurs aturins et curieux, ont poussé les portes des différents sites proposés par le service du Patrimoine, parfois familiers, parfois beaucoup plus secrets. De la Clinique FSEF au cimetière, de l'église Sainte-Quitterie et sa crypte jusqu'à son clocher, en passant par le Trésor de la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste et l'Hôtel de Ville, le programme invitait cette année à parcourir la ville autrement avec le service du Patrimoine. Et il faut dire que notre patrimoine ne manque pas de choses à raconter.
À Sainte-Quitterie, l'histoire traverse les siècles, de sa crypte ancienne et son sarcophage paléochrétien jusqu'à l'église inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Quelques rues plus loin, l'Hôtel de Ville conserve quant à lui la mémoire de l'ancien palais épiscopal, aujourd'hui inscrit au titre des Monuments historiques. 242 visiteurs, ce sont autant de regards posés sur cette richesse qui fait partie de l'identité aturine.
Ces Journées du Patrimoine sont aussi l'occasion de transmettre cette histoire, de découvrir ce qui se cache derrière des portes que l'on franchit rarement et, parfois, de regarder autrement des bâtiments devant lesquels on passe pourtant chaque jour. Un beau week-end de découvertes qui rappelle que le patrimoine aturin n'est pas seulement un héritage du passé : c'est une histoire bien vivante, à connaître, à préserver et surtout à partager.

L'évèque Pleycard De Raigecourt

Cette histoire, librement romancée pour les besoins du récit, s'inspire de faits réels et s'appuie sur les recherches historiques menées par Madame Bougue, du service Patrimoine de la Ville d'Aire sur l'Adour.

L'ÉVÊQUE QUI NE RENTRA JAMAIS DANS LE CHŒUR...

Aire, printemps 1758. Lorsque le nouvel évêque arrive, sa réputation l'a précédé. Né à Nancy en 1708, Playcard de Raigecourt aurait été envoyé à l'extrémité du Royaume après avoir déplu à la Cour par quelques vérités trop brutalement exprimées. Sacré à Meaux le 4 avril 1758, il prend possession de l'évêché par procuration. Mais à son arrivée, première déconvenue : son palais épiscopal est inhabitable ! Contraint de séjourner un mois à Saint-Jean-de-la-Castelle, il réclame les réparations nécessaires. Commence alors un différend autour de leur coût : 9 100 livres pour les exécuteurs testamentaires de son prédécesseur, contre 36 000 livres selon Raigecourt. Le procès est compliqué, les discussions nombreuses, mais l'évêque finit par faire réaliser les travaux et obtient l'aide qui lui est due. Le palais se relève. Mais Playcard de Raigecourt n'est pas homme à s'arrêter là. Durant ses vingt-cinq années à la tête du diocèse, l'évêque bâtit, restaure et transforme. Sous son épiscopat, les grandes orgues de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste sont achevées en septembre 1759 et en 1770 apparaît le grand maître-autel et ses magnifiques anges adorateurs, œuvre des frères Mazzetti. À Sainte-Quitterie, le chœur reçoit en 1771 ses décors de marbre et de stuc. Mais l'homme a du caractère, des idées bien arrêtées et, manifestement, peu de goût pour les compromis. Une personnalité qui va bientôt se heurter à des adversaires tout aussi déterminés : ses propres chanoines. Lors des travaux de la Cathédrale, le chœur est transformé en une étonnante rotonde. Les boiseries et les stalles sont déplacées pour prendre place dans cette nouvelle abside. En découvrant le résultat, Raigecourt entre dans une colère mémorable : « **Mais vous construisez un four ! Vous croyez être des architectes et vous êtes des archibêtes !** » Furieux, l'évêque aurait alors juré de ne jamais mettre les pieds dans ce nouveau chœur. Et il tint parole. Les chanoines, eux, n'oublièrent visiblement pas l'affront. Quelques années auparavant, vers 1770, l'évêque et la municipalité avaient décidé de transférer le cimetière au Camp de Gorre, sur une partie du jardin de l'hospice. Raigecourt était alors bien loin d'imaginer que ce lieu deviendrait un jour sa propre dernière demeure. Lorsque Playcard de Raigecourt meurt à Aire en novembre 1783, une ordonnance interdit désormais les inhumations dans les églises. Tous ses chanoines l'appliquèrent à la lettre. Contrairement à ses prédécesseurs décédés dans la cité épiscopale, l'évêque ne reposera donc pas dans sa cathédrale. Il est conduit au cimetière du Camp de Gorre et inhumé « près de la croix, sous une couche de maçonnerie ». Playcard de Raigecourt devient ainsi le seul prélat d'Aire à être enterré dans un cimetière commun. L'homme qui avait juré de ne jamais entrer dans ce chœur tint donc parole. Même après sa mort.



Choeur Eglise Ste-Quitterie 2026



Portrait de Pleycard de Raigecourt - Eglise Sainte- Quitterie 2026

Les Naissances

Liste arrêtée au 17/09/2026

Ramaheirarii, Maeva, Ragiha POHEROA - 14/04/2026
Sanad BACHA - 27/04/2026
Emma, Antonia UMBERT - 06/06/2026
Keylissa, Nathalie, Séverine VANCANEGHEM - 14/07/2026
Arya, Alice MARTIN - 04/08/2026
Eden CLEDES - 04/08/2026
Alessyo, François, Fabrice RUBIANO - 05/08/2026
Mélusine GRUEL - 26/08/2026
Élio, Gilles, Vincent, Jean-Pierre BOUILLÉ - 03/09/2026
Mya ROBERGE - 13/09/2026

Les Mariages

Liste arrêtée au 17/09/2026

Aline BARTHE & Valentin, Rémy SICARD - **29/05/2026**

Emmanuelle, Karine, Philippe DELRUE &
Sébastien, Fernand BEAUVAIS - **06/06/2026**

Eline MARTINS & Gaëtan NAVARLAS - **10/07/2026**

Carole, Annie VILLALONGA &
Christophe, Emmanuel, Michel HEMMER - **13/07/2026**

Sophie CASANAVE & Léo ANDRÉ - **17/07/2026**

Sinead, Anne DALY & Jérôme CHAUBY - **01/08/2026**

Audrey, Marie DULAURENT &
Gaëtan, Cédric RAMENATTE - **29/08/2026**

Carnet Noir

Liste arrêtée au 17/09/2026

Avril 2026
Bernard CASSAGNEAU - 02/04/2026
Jeanne, Anna BARADAT veuve DUVIGNAU - 06/04/2026
Fernande BARTET veuve DEHEZ - 08/04/2026
Eldridge, Shawn CALLEMART - 08/04/2026
Daniel, Joseph, Charles LEPRINCE - 10/04/2026
Pierrette, Marie, henriette THEUX ép. DAUBA - 23/04/2026
Béatriz TORRES PÉREZ veuve ACEVEDO CHACON - 23/04/2026
Jean-Louis MÉOUX- 26/04/2026
Robert, jean, Marcel PANHALEUX - 27/04/2026

Mai 2026
Yvonne MIOZZO veuve DUPORTÉ - 05/05/2026
Yvette FAGET veuve PASCALIN - 05/05/2026
Fernande, Andrée FARGES veuve COPPÉE - 06/05/2026
Jeanne, Marie, madeleine DESPAUX veuve DUVIAU - 07/05/2026
Pauline, Anne-Marie GEMOT - 08/05/2026
Bernard, Robert LESCLOUPÉ - 08/05/2026
André, Roger ROMELLI - 11/05/2026
Michèle, Anne DELHOSTE - 11/05/2026
Phillippe FLORÈS - 20/05/2026
Daniel BRÉTHOUX - 25/05/2026
Jacqueline, Pierrette HERCOUET veuve TOULOUSE - 26/05/2026
Christian, Jean-Claude BAILLEUX - 29/05/2026

Juin 2026
Alexandre AUBERT-DUTHEN - 05/06/2026
Guy, Yves, Léon DUPAU - 07/06/2026
Adrien LARDAS - 07/06/2026
Mireille, Christiane GOYET veuve PERRIER - 17/06/2026
Martial, Yves, Michel HERU - 22/06/2026
Jacqueline, Françoise, Marie-Rose PUJO veuve GAUDIN - 23/06/2026
Barbara, Odette, Francine MARIE - 24/06/2026

Juillet 2026
Claude, Eliane, Juliette FOURCADE épouse TAUZIN
06/07/2026
Henriette, Georgette FABÈRES veuve FAGET - 18/07/2026
Lucienne, Augustine, Laurentine THULUMAS veuve ADAMCZYK
20/07/2026
Claude, Marcel, André TURMO - 21/07/2026
Nicole DUCOURNAU - 25/07/2026
Chantal, Suzanne, Raymonde GIMBEL veuve TOUFFU
27/07/2026
Lucienne, Josiane, Antoinette, Gabrielle MICALLEF épouse POUYSEGUR
30/07/2026

Aout 2026
Stéphanie, Christiane CATALA - 08/08/2026
Yolande, Madeleine, Nelly BURLION veuve BROQUERIE - 09/08/2026
Marthe, Marie, DULUCQ veuve DESTENABES - 16/08/2026
Yvon, Christian CAZADE - 21/08/2026
Jessie, Nadège LAVAL - 23/08/2026
Charles, Justin, Maurice DESSEREZ - 25/08/2026
Isabelle, Marie-Louise CAULIER - 27/08/2026
Pierre, Jean ROYER - 29/08/2026

Septembre 2026
Michel LABBÉ - 08/09/2026
Christiane, Henriette, Fernande OUSTALET - 08/09/2026
Marie, Madeleine LUCMORT veuve DAUGREILH - 10/09/2026
Simone MORICHON veuve LABAT - 14/09/2026

Élections présidentielles



C'est le moment de vous Inscrire

Les élections présidentielles de 2027 approchent !
C'est le bon moment pour vérifier dès maintenant votre inscription sur les listes électorales et la validité de vos documents d'identité.
Un doute sur votre inscription ?
N'attendez pas les derniers jours pour effectuer vos démarches.
Le service État civil de la mairie peut vous renseigner et vous accompagner.
Un petit contrôle aujourd'hui, pour voter sereinement le moment venu.
www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788

etat-civil@aire-sur-adour.fr

Liste Mieux vivre à Aire

Nous sommes au travail !

Notre groupe majoritaire est grandement mobilisé et nous posons ensemble les fondations de notre programme. A travers de nombreuses réunions de commissions, nous avons entamé le travail minutieux que nécessite la bonne gestion de la commune et la réalisation de projets de campagne.
Notre objectif reste le même, avancer, apaiser, fédérer.
La seule ombre au tableau en ce début de mandat est l'attitude de membres de l'opposition. Bien que nous les associions à nos travaux, ils restent retranchés dans une volonté systématique de nous décrédibiliser, cherchant dans le moindre détail une raison de dénigrer le travail accompli tant par les élus que par les agents communaux. Nous regrettons leur « communication spectacle » qui va à l'encontre de ce que nous souhaitons : œuvrer tous ensemble pour la ville.

Espérons que les choses évoluent et que l'intérêt commun finisse par l'emporter car c'est pour cela que chacune et chacun d'entre nous s'est engagé au service de la démocratie locale.

De son côté, le groupe majoritaire est au travail et parmi les actions déjà démarrées, nous avons avancé sur la solidarité : le CCAS vit à nouveau, nous accompagnons la création d'une association de transport solidaire tout en attendant les conclusions d'une étude sur le transport à la demande. Nous allons également étudier la mise en place d'une mutuelle communale ouverte à toutes les personnes résidant à Aire-sur-l'Adour.

Nous aurons aussi le plaisir d'organiser le dimanche 6 décembre prochain, le premier repas de nos aînés au centre d'animation pour tous les aturines et les aturins de 80 ans ou plus.

Dans notre centre-ville, nous continuons les adaptations et les aménagements d'après travaux. Un arrêté global est en cours de rédaction pour actualiser les règles de stationnement, en concertation avec les commerçants et les riverains. Notre objectif à court terme est de créer du stationnement même si la marge de manœuvre est faible. La question de revoir en partie la circulation en centre-ville, pourra se poser rapidement. Il faut un peu plus de recul afin de ne pas prendre de décisions trop rapidement.

Nous avons pu, dans le domaine sportif, lancer les études sur la réfection de la plaine des jeux et la création de terrains supplémentaires. Le projet de City Stade va débuter.
Concernant la piscine, des discussions sont en cours, mais il convient de bien dessiner et cadrer le projet pour en maîtriser les coûts.
Le dispositif Adh Prem's a été mis en place afin de prendre en charge 50 € pour toute première adhésion dans une association aturine ou à l'école de musique.

Enfin, et ce fut une des priorités bien que peu visible, c'est l'organisation interne : un audit réalisé par le Centre de Gestion des Landes permet d'identifier les problématiques rencontrées par les agents. Il proposera des solutions pour s'organiser mieux et être un service public encore plus efficace tout en favorisant la qualité du climat social.

Réaliser nos projets, faire avancer notre ville, voilà le sens de notre engagement et ce à quoi nous nous employons.

Pour le groupe majoritaire
Le groupe " Mieux Vivre à Aire"

Liste Agir Ensemble pour un Avenir Serein

Gérer une ville ne s'improvise pas

Depuis plusieurs mois, les dossiers se succèdent et un même constat revient trop souvent : un manque d'anticipation, de préparation et parfois simplement de rigueur.
Dernier exemple avec nos terrains sportifs. Leur amélioration avait pourtant été annoncée comme une priorité. Quelques mois plus tard, leur état contraint certaines de nos équipes à jouer à l'extérieur. Entre les promesses et la réalité, l'écart est important.
Même constat avec Adh Prem's : nous partageons l'objectif du dispositif, mais une bonne idée ne dispense pas d'une gestion rigoureuse. Les règles doivent être claires, les procédures respectées et l'information accessible à tous.
Le Compte rendu annuel d'activité à la collectivité (CRAAC) 2025 de l'écoquartier de Lariou en offre une autre illustration. Présenté lors du dernier Conseil municipal, il comportait des incohérences dans les chiffres qui nous ont conduits à demander des explications. Faute de réponses suffisamment claires, son approbation a finalement été reportée. Sur un dossier aux enjeux financiers importants pour la commune, les documents présentés aux élus doivent être fiables, cohérents et maîtrisés.
Pris isolément, chacun de ces épisodes pourrait paraître anodin. Leur répétition finit cependant par interroger sur la méthode.
Administrer Aire sur l'Adour exige davantage que des annonces et de la communication.
Cela demande de l'anticipation, de la maîtrise des dossiers et des priorités clairement établies.
Notre groupe continuera à examiner chaque décision, à relever les incohérences et à demander les explications nécessaires.
Car derrière chaque décision municipale, il y a de l'argent public, des services, des associations et surtout les Aturines et les Aturins.
Notre Ville mérite une gestion à la hauteur de ses ambitions.

Pour le groupe d'opposition / liste agir ensemble pour un avenir serein

Laffittau Corinne, Franchetto Tony, Mechin Isabelle, Sorraing Damien, Baron Chrystelle, Laborde Stéphane, Lefevre Sophie

LOTISSEMENT LARIOU

40 LOTS VIABILISÉS À VENDRE



CONTACT :

VILLE D'AIRE-SUR-L'ADOUR
05 58 71 47 00 - mairie@aire-sur-adour.fr

SATEL
05 58 91 20 90 - contact@satel40.fr

Infos et numéros utiles

Mairie : 05 58 71 47 00.
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Carte d'identité et passeport : uniquement sur RDV au 05 58 71 47 08.

État civil et élections : du lundi au vendredi selon horaires d'ouverture de la mairie (jusqu'à 18h30 le vendredi).

Permanence du CCAS : le mardi de 8h30 à 12h • 05 58 71 35 57 • ccas@aire-sur-adour.fr

Police Municipale : 05 58 71 47 04.
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.
Sauf les mercredis : période scolaire de 8h à 12h30 et de 14h à 18h / hors période scolaire de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Communauté de communes d'Aire sur l'Adour : 05 58 45 19 05.

Office de Tourisme : 05 58 71 64 70.
CIAS d'Aire sur l'Adour : 05 58 71 78 77.
France Services : 05 58 71 61 65.
Médiathèque : 05 58 51 34 04.
GES : 05 58 71 62 43.
Sydec : 08 10 40 90 40.
Sictom Ouest : 05 62 08 93 84.
Polyclinique de l'Adour : 05 58 06 64 64.
SAMU : 15 ou 112.
Gendarmerie : 17.
Pompiers : 18 ou 112.